



[inFO 6](#)

*Les notices papier de vote, indispensables pour participer aux scrutins visant à élire les représentants dans les deux commissions paritaires et les deux comités sociaux, entre le 1<sup>er</sup> au 8 décembre, sont à retirer dans les établissements scolaires avant le vendredi 25 novembre.*

***Dans ces instances, vous le savez, FO est la seule organisation à faire ce qu'elle dit et à dire ce qu'elle fait. [La preuve ici !](#)***

***Nous comptons sur vous pour envoyer un message au gouvernement en votant et en faisant voter massivement pour les listes de la FNEC FP FO. Chaque voix compte !***

**[Voter c'est facile, cliquez ici](#)**

[En cas de problème contactez-nous d'urgence.](#)

[Au sommaire de cette lettre d'inFO](#)

- 1. Augmenter les salaires, une mesure de justice***
- 2. GT « bilan et perspectives de l'école inclusive »***
- 3. Mutations inter-académiques, ne restez pas seul(e) !***
- 4. Réunion nationale AESH/AED***

## 1. Augmenter les salaires, une mesure de justice.

Le ministre de l'Education nationale annonce une revalorisation à chacune de ses interventions publiques et médiatiques... et dévoile au fur et à mesure la teneur du miroir aux alouettes.

Pour FO, sans attendre 2023, c'est maintenant que les salaires doivent être augmentés

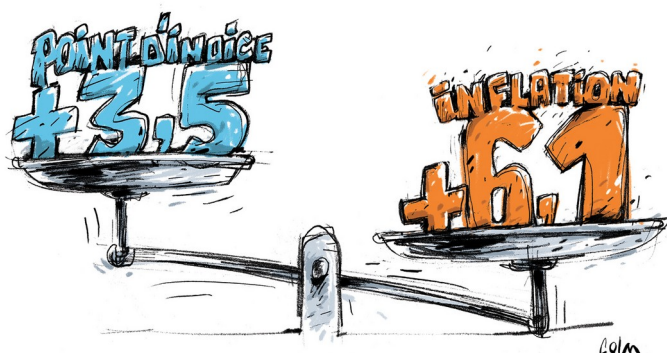
- \_ pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000
- \_ pour améliorer les grilles de tous les agents
- \_ pour sortir les AED, AESH et tous les personnels précaires de la pauvreté.

Le SNFOLC revendique l'indexation des salaires sur l'inflation, et sans contrepartie ! C'est une mesure de justice.

### L'ÉTAT DES LIEUX EST CATASTROPHIQUE

Fait sans précédent, le point d'indice a été gelé pendant tout le quinquennat Macron, avec comme conséquences la smicardisation d'une grande partie des fonctionnaires et la remise en cause du droit à la carrière : comment parler de carrière quand les changements d'échelons débouchent sur des augmentations de salaires invisibles ?

L'augmentation de 3,5% du point d'indice en juillet ne compense pas



la perte de pouvoir d'achat, au contraire elle l'accentue dans des proportions inédites ! Elle ne répond en rien à l'érosion de 25% du pouvoir d'achat depuis le début des années 2000, elle ne compense même pas l'inflation de la seule année 2022 !

Reçue en audience par le ministre Ndiaye le 5 septembre, la FNEC FP-FO a rappelé son exigence d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice au moins au niveau de l'inflation et d'ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu par les fonctionnaires depuis plus de 20 ans.

(...) [Pour lire la suite](#)

[Consultez le dossier du snFOlc qui fait le point sur nos salaires](#)

[Signez la pétition pour une augmentation immédiate des salaires pour tous et sans contrepartie](#)

## ***2. GT « bilan et perspectives de l'école inclusive »***

***du 25 octobre 2022***

Nous sommes aujourd'hui conviés à un groupe de travail ministériel « bilan et perspective sur l'école inclusive ».

Pour la FNEC FP-FO, le bilan est simple : cela ne peut plus durer ! Pas une réunion syndicale, pas une rencontre avec des collègues sans que cette question de « l'école inclusive » ne soit au cœur des préoccupations avec parfois des situations dramatiques de nature à remettre en cause

l'intégrité physique et psychique des personnels, engageant statutairement la responsabilité de l'employeur.

Le bilan de « l'école inclusive », c'est par exemple 648 affectations en structure adaptée notifiées par la MDPH et non respectées pour le seul département du Rhône en 2021-2022.

Le bilan de « l'école inclusive », ce sont des milliers d'élèves à besoins particuliers placés par défaut en milieu ordinaire alors qu'ils devraient être pris en charge par des enseignants spécialisés.

Le bilan de « l'école inclusive », c'est la négation du droit pour tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté.

Et il y a de ce point de vue une continuité dans les politiques gouvernementales pour détruire l'enseignement spécialisé : Loi Boisseau-Montchamp sur le Handicap de 2005, décrets Darcos, loi Peillon, loi Blanquer... Depuis des décennies, avec des arguments démagogiques et prétextant l'égalité des droits, les gouvernements successifs s'attaquent aux élèves les plus fragiles, en visant, à terme, la fermeture des structures et postes spécialisés.

La FNEC FP-FO a toujours dénoncé les conséquences de la loi 2005 sur les élèves les plus fragiles qui sont placés par défaut dans leur école de secteur sans prise en charge adaptée.

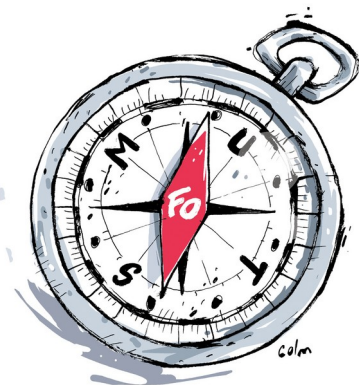
Via l'« École inclusive » de la loi de Refondation, le concept d'inclusion s'est substitué définitivement à celui d'intégration. Il ne s'agit plus désormais de scolariser les élèves en situation de handicap ou en grande difficulté dans les

structures ou classes correspondant à leurs capacités mais il s'agit à l'École de s'adapter à tous les profils d'élèves, quels qu'ils soient, aboutissant à des situations catastrophiques.

La loi de Refondation s'est traduite par des attaques de toutes les classes et structures spécialisées : CLIS transformées en ULIS, SEGPA en dispositifs inclusifs... Le décret 2017-169 du 10 février 2017 a instauré le CAPPEI qui fusionne et fait disparaître les options A, B, C, D, E, F et G, qui diminue les horaires de formation.

Les personnels spécialisés sont petit à petit transformés en personnels ressources ... puis en coachs...

[Pour lire le CR en entier](#)



### **3. Mutations interacadémiques**

Ne faites pas vos vœux seul, [contactez le snfolc](#)

### **4. réunion aesh/AED du 16 novembre**

**Plus de 230 inscriptions ! Plus de 150 connexions ! 58 départements représentés ! Une dizaine de comités départementaux d'AESH présente ! 26 prises de parole. La réunion nationale AESH/AED a été un véritable succès.**

La quasi-totalité des prises de parole a rappelé la nécessité absolue de la satisfaction des revendications urgentes : augmentation des salaires, création

d'un corps de la fonction publique pour les AESH et les AED, l'abandon des PIAL.

Les AED ont dénoncé leurs conditions de travail (manque de personnels dans les vies scolaires, augmentations de la charge de travail, horaires impossibles, manque de reconnaissance) et ont indiqué que les revendications « un vrai statut et un vrai salaire » étaient les leurs. (...) **lire la suite ici**



LE VESTIAIRE DE L'AED

**lire l'appel issu de cette réunion**

**[Nos dossiers](#)**

[Dossier AED](#)

[communiqué CPE](#)

[Communiqué FNEC FP-FO : la médecine scolaire à la dérive.](#)

[Dossier agents de laboratoire](#)



*Pour vous désabonner il suffit de le demander en répondant à ce message.*

**Le secrétariat de la section départementale du nord**

**SNFOLC**

03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62

<http://www.snfolc59.fr/>

254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex